

Description de la dotation – Jeu-concours « OUI FM - SIMPLE PLAN »

Organisé sur l'antenne de la radio OUI FM du samedi 26 septembre au vendredi 09 octobre 2026.

Dans le cadre du jeu-concours « OUI FM - SIMPLE PLAN », un lot est mis en jeu.

- 2 places pour le concert de Simple Plan à l'Accor Hotel Arena de Paris, et 1 nuit à l'hôtel Ibis Style Paris Tolbiac le 31 octobre 2026, d'une valeur unitaire indicative de 259.40 € TTC la place.

Modalités de participation

Les auditeurs souhaitant participer au jeu-concours devront s'inscrire en envoyant par SMS le mot « **OUIFM** » au 7 15 15 (3x99cents+ prix SMS).

Après prise en compte du SMS de participation, par retour d'SMS, la Radio demandera aux participants de renseigner les informations suivantes : prénom, nom, code postal, date de naissance, email et âge. Ces informations seront communiquées par SMS (7 15 15).

Les données personnelles collectées sont nécessaires au traitement de la participation et à l'envoi des lots.

La participation n'est valide qu'à la réception d'un SMS en retour, accusant réception et prenant en compte le SMS d'inscription.

Modalités d'attribution et de remise des lots

- Le gagnant sera désigné par tirage au sort parmi les participants inscrits.
- Le gagnant sera informé de son gain par e-mail à l'adresse qu'il aura communiquée lors de son inscription.

Précisions sur la dotation

Tous les frais non expressément mentionnés comme inclus dans le lot (transport, hébergement, restauration, dépenses personnelles, etc.) restent exclus de la dotation et demeurent à la charge exclusive du gagnant.

Règlement applicable

Le présent descriptif est établi en complément du règlement jeu-concours annuel de la radio OUI FM, disponible à l'adresse suivante : <https://www.ouifm.fr/reglements>

Les dispositions du règlement annuel s'appliquent, sauf celles contraires au présent descriptif.